



# Journal du débat

Projet de ligne à très haute tension Cotentin-Maine

Décembre 2005 - n° 2

## Report de date

La réunion thématique sur les effets des champs électromagnétiques sur la santé humaine, prévue initialement le 7 décembre à Vitré, est reportée au

**11 janvier 2006 à 20 h**  
**Châteaugiron- Ille et Vilaine**  
**Salle Le Zéphyr**

## Réunions de proximité : à la rencontre du public

### > Ille-et-Vilaine - Domloup

17 janvier 2006 - 19 h - Salle des fêtes

### > Manche - Mortain

24 janvier 2006 - 19 h - Salle des fêtes Cossec

### > Mayenne - Ernée

2 février 2006 - 19 h - Salle Constant Martin

### > Manche - Périers

9 février 2006 - 19 h - Centre civique



## Faire vivre le débat



Le débat public THT Cotentin-Maine s'est ouvert avec les réunions de lancement de Saint-Lô et Laval. À chaque réunion, associations, acteurs socio-économiques et politiques, venus à l'invitation de la Commission, ont contribué à donner de la qualité aux échanges.

Les réunions de lancement ont pour vocation l'information générale du public par RTE maître d'ouvrage, sans présumer de son niveau d'information sur le projet. Un temps important est accordé aux interrogations du public qui écrit sa question ou exprime une réaction en demandant la parole. *"La Commission s'engage, si votre question n'a pu être traitée ce soir, à vous apporter une réponse écrite dans un délai de trois semaines"*.

Si la Commission Particulière du Débat Public orchestre le débat, elle n'en écrit pas pour autant la partition, comme le prouve le contraste entre les réunions de Saint-Lô et de Laval. À Laval, les manifestations d'une partie du public ont empêché l'expression libre des intervenants et les échanges avec la salle. La réunion de lancement de Saint-Lô et les réunions thématiques ont heureusement connu un déroulement plus serein avec un très grand nombre de questions. La volonté partagée de faire vivre le débat a permis un enrichissement des points de vue et une information générale.

Associant interpellateurs et experts conviés par la Commission, les réunions thématiques de Rennes, Villedieu-les-Poëles et Saint-Lô ont revêtu un caractère plus technique, même si des questions générales sur le projet ont été posées par le public.

À consulter : toutes les synthèses des réunions  
sur le site internet

[www.debatpublic-THTcotentin-maine.org](http://www.debatpublic-THTcotentin-maine.org)





## > Réunions de lancement

**À Saint-Lô, le 8 novembre**, près de 350 personnes ont pris place dans la salle Salvadore Allende, venues s'informer et s'exprimer. Un membre de la Commission du débat public EPR était présent : *"Les deux débats sont coordonnés, mais ils sont différents dans leurs impacts. Voilà pourquoi la Commission Nationale a décidé de conduire deux débats publics concomitants"*.

La demande des interpellateurs d'un état des lieux précis de la ligne 400 000 volts Manuel - Domloup construite en 1986 a été relayée par la Commission auprès de RTE qui la produira en décembre.



**À Laval, le 14 novembre**, en présence d'un peu plus de 800 personnes, cette réunion s'est ouverte dans une ambiance agitée, empêchant RTE d'exposer son projet. *"Le débat public est une procédure jeune et encore fragile : il nous appartient donc, à tous, de la fortifier. Le respect de la parole de chacun est essentiel à la qualité du débat"* a rappelé le président de la Commission.

Malgré les manifestations d'une partie du public, les intervenants invités ont pu présenter leurs points de vue avec conviction. Cependant, quelques questions écrites seulement sur les 100 posées ce soir-là par la salle ont pu être abordées. La Commission veillera à ce qu'une réponse écrite soit apportée à leurs auteurs.



## > Réunions thématiques

### **Alimentation énergétique du grand ouest**

**à Rennes, le 16 novembre**

La réunion thématique "EPR-THT et alimentation énergétique du Grand Ouest" associait les différents acteurs et les deux Commissions autour de trois axes de réflexion : la consommation, la production et le transport de l'électricité dans le grand ouest.

Sur la scène, un plateau de douze intervenants et interpellateurs ; dans la salle, 250 personnes, venues parfois d'autres départements. Éclairé des différents échanges, le public rennais a pu exprimer ses réactions et poser de nombreuses questions. Après une brève présentation générale, deux thèmes étaient débattus.

#### **Comment satisfaire la demande en électricité ?**

La première table ronde a été précédée d'un exposé d'EDF sur le projet de réacteur type EPR à Flamanville. Les questions posées par le public ont été les points de départ de très nombreux échanges entre EDF, la DIDEME (Direction de la demande et des marchés énergétiques), le représentant du Syndicat des énergies renouvelables, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), un professeur de l'INPG de Grenoble et la vice-présidente du Conseil régional de Bretagne.

#### **L'impact des choix énergétiques sur le transport d'électricité**

RTE a tracé différentes hypothèses et mesuré l'impact d'une production décentralisée sur le réseau de transport. La deuxième table ronde a permis l'expression des points de vue des associations et des experts.

Cette réunion de haute tenue a fait émerger la nécessité de constituer un groupe de travail pluraliste chargé de poursuivre la réflexion des deux commissions sur ce thème. Il regroupe, autour des deux présidents des CPDP, la DIDEME, l'ADEME, la DRIRE, le Conseil régional de Bretagne et plusieurs experts reconnus pour leur indépendance dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. La première réunion s'est tenue le 6 décembre 2005.





## **Les alternatives techniques à la ligne à très haute tension à Villedieu-les-Poêles le 22 novembre**

La deuxième réunion thématique du débat a permis d'approfondir les différentes solutions techniques disponibles pour transporter l'électricité. En préambule aux échanges avec les interpellateurs, les solutions envisagées par RTE ont été présentées. Les échanges ont mis en parallèle les avantages techniques et financiers des différentes solutions. Au cœur de ce débat, l'enfouissement des lignes très haute tension a fait l'objet de nombreux échanges.

En lien direct avec le thème de la soirée, l'expertise indépendante lancée par la Commission Nationale sur les alternatives techniques a été appréciée des intervenants. Après consultation par la CNDP, la société italienne Cesi a été retenue pour conduire cette expertise qui sera restituée au public lors d'une réunion spécifique.

### **D'autres solutions sont évoquées**

Les interpellateurs ont évoqué d'autres possibilités associant différentes technologies notamment la solution de la liaison maritime et l'enfouissement. Autour de l'enfouissement, c'est l'avantage sanitaire, le défi technologique mais d'un coût financier supérieur allant de 3 à 9 selon les sources, qui a été avancé par interpellateurs, ouvrant avec RTE un débat contradictoire.

## **Monde agricole et santé animale à Saint-Lô le 29 novembre**

Pour ce deuxième débat à Saint-Lô, la réunion thématique était un rendez-vous pour le monde agricole, réunissant près de 200 personnes. Articulée en deux tables rondes associant experts et interpellateurs, la soirée a été marquée par sa dimension informative et la qualité de l'écoute.

L'annonce de la reprise des travaux du GPSE (groupe permanent sur la sécurité électrique dans les élevages agricoles et aquacoles) par le représentant du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, confirmé par le courrier du Ministre (consultable sur le site internet), a constitué un temps fort de la soirée. Créé en 1997 à l'initiative de la Confédération Paysanne, le GPSE a associé jusqu'en 2003 les syndicats agricoles, agriculteurs, EDF et RTE autour d'expérimentations, d'études de cas concrets et de traitement de litiges. Le professeur Gallouin, qui a présidé le GPSE, en a présenté les travaux à l'aide d'un instructif diaporama (à consulter sur le site internet).

### **Les champs électromagnétiques basses fréquences, les courants parasites et leurs impacts sur la santé animale.**

La première table ronde a permis d'engager une réflexion sur la diversité des sources de perturbations électriques pour les animaux. La nécessité de faire un diagnostic électrique préalable (état des lieux de l'exploitation avant et après l'installation de la ligne), de sortir les études du cadre des laboratoires et de créer une ferme expérimentale à proximité d'une ligne THT dans l'ouest de la France, est apparue fondamentale.

### **L'impact de la ligne sur les terres, les cultures et les bâtiments agricoles. Les agriculteurs et la ligne THT sous l'angle pratique.**

Après l'exposé de RTE sur la réponse apportée pour limiter les effets de la ligne THT, la présentation des nouveaux protocoles a permis une approche pratique de l'indemnisation du préjudice subi. Les échanges ont ensuite porté sur les servitudes et les autorisations de construire à proximité d'une ligne.

"En ce qui concerne le préjudice visuel, une commission indépendante (RTE n'y participe pas) recense des habitations dans une bande de 200 mètres. En se déplaçant sur le terrain, elle évalue le préjudice, entend les propriétaires, et rédige un rapport général commune par commune" a indiqué RTE.



## Échos des salles

RETROUVEZ LES RÉPONSES À CES QUESTIONS SUR LE SITE INTERNET :

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

Toutes les questions écrites (avec adresse retour) recevront réponse.

- Quel sera l'impact sur la valeur immobilière sur nos habitations? Si la THT dénature ou met en danger une maison, qu'est-t-il proposé à son propriétaire (indemnisation, expropriation) et à quel niveau de prix ?
- Quels sont les montants d'indemnisation versés par RTE aux exploitants agricoles qui subissent l'emprise d'un pylône sur leurs terrains et de la taxe professionnelle aux communes?
- Pourquoi n'applique-t-on pas le principe de précaution ?
- Pourquoi y a-t-il un débat distinct entre THT et EPR alors que la THT n'aura pas lieu si l'EPR n'est pas construit ?
- Une autre solution ne serait-elle pas un câble sous-marin vers l'ouest ? L'enfouissement des lignes à très haute tension est-elle techniquement possible ? Quel est son coût ?
- Quelle est la résistance des pylônes si une tempête comme celle de 1999 se reproduit ?
- Pourquoi faire des transports si longs ? Des structures de production plus souples et plus proches des lieux de consommations seraient peut-être rentables et surtout moins dangereuses ?
- Quelles sont les règles de distance entre les lignes THT et les habitations ?
- Combien de personnes habiteront à moins de 200 mètres de cette ligne ?
- À quelle distance de la ligne THT considérez-vous que les habitants et les animaux sont protégés complètement des nuisances (rayonnement, bruit, santé, dépréciation immobilière...)?

## Ils ont participé au débat

■ Confédération paysanne ■ Collectif d'associations "Agriculture pour l'environnement" ■ FDSEA ■ Manche développement ■ Chambre d'agriculture de la Manche ■ Conseil général de la Manche ■ Collectif Mayenne surVOLTée ■ Mayenne Nature Environnement ■ FD Civam 53 ■ Les Verts de Mayenne ■ Chambre d'Agriculture de la Mayenne ■ Conseil régional des Pays de la Loire ■ Conseil général de la Mayenne ■ DIDEME - Ministère de l'Industrie ■ Association NégaWatt ■ Syndicat des énergies renouvelables ■ ADEME ■ INPG Grenoble ■ Conseil régional de Bretagne ■ Association les 7 vents du Cotentin ■ Association Respecter le Bocage ■ Société Elia ■ Syndicat des câbleurs Sycabel ■ Jeunes agriculteurs de la Manche ■ Association SOS Animaux sous tension ■ Ministère de l'agriculture ■ GPSE ■ INRA ■ École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort ■ Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine ■ APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) ■ RTE ■ EDF ■

Retrouvez leurs interventions dans les synthèses des réunions sur le site internet du débat public :

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

- Pourquoi applique-t-on des distances avec les habitations plus importantes pour l'éolien que pour la très haute tension ?
- Quelles sont les nuisances sur la santé ? Pouvez-vous nous fournir la liste des expertises internationales menées depuis 30 ans sur le risque sanitaire ?
- Si la ligne THT ne se fait pas, comment gérer l'insuffisance d'énergie électrique à court terme pour le développement industriel de la Mayenne ?
- Quelles sont les solutions envisagées pour sécuriser l'approvisionnement en électricité de la pointe de la Bretagne ? Les énergies renouvelables peuvent-elles répondre aux problèmes en terme d'électricité dans cette région ?

**cndp**  
Commission  
particulière  
du débat public  
THT Cotentin - Maine

**ECOPLI**

20 g  
Valable  
jusqu'au 31/03/2006



Posez vos questions  
et demandez les documents  
d'information  
du débat public  
THT Cotentin - Maine  
que vous recevrez gratuitement  
en envoyant  
cette carte de correspondance  
pré-affranchie.

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC  
LIGNE THT COTENTIN MAINE  
AUTORISATION 85050  
50011 SAINT LO CEDEX



# L'actualité du débat

par Jean-Pierre Giblin, Président de la Commission Particulière du Débat Public THT Cotentin – Maine

Alimenter et nourrir le débat pour le voir se développer et s'approfondir, tel est le rôle de la commission particulière du débat public. Cette analogie n'est pas tout à fait un hasard tant le besoin d'informations est grand autour du projet THT.

## Une expertise indépendante sur les alternatives techniques à la ligne à très haute tension pour enrichir le débat

À la demande d'acteurs participant au débat, nous avons lancé une expertise indépendante sur les alternatives techniques à la ligne aérienne à très haute tension. Sous l'égide de la CNDP, cette étude fournira un éclairage d'ensemble sur toutes les solutions techniques alternatives envisageables, soit proposées dans le dossier du maître d'ouvrage, soit non envisagées par RTE : substitution d'ouvrages existants, nouvelle ligne aérienne, ligne mixte aéro-souterraine, ligne sous-marine, dispositifs de stabilisation n'impliquant pas la construction d'une nouvelle ligne... L'expertise sera disponible dans le temps du débat. Une restitution en sera faite lors d'une réunion spécifique.

## Effets des champs électromagnétiques : les études les plus récentes à disposition du public sur le site Internet

Le rôle de la Commission est de faire s'exprimer toutes les opinions. Bon nombre de questions du public et des interpellateurs concernent l'incidence des champs magnétiques sur la santé. Pour répondre à ces attentes, la CPDP Cotentin Maine a mis à la disposition du public les études les plus récentes parues à ce jour et, dans un souci d'équilibre, les commentaires auxquels elles ont donné lieu. Elle a également fait traduire en français l'étude dite DRAPER pour la rendre plus accessible. Toutes ces études sont consultables et téléchargeables à la rubrique "Documents du débat" sur le site Internet.

## Ligne à très haute tension : le retour d'expérience

Une ligne Très Haute Tension traverse depuis 1986, les départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine. Combien d'habitations la jouxtent ? Quelles ont été les conditions d'indemnisation ? Des problèmes sanitaires ont-ils été signalés ?... Pour faire écho aux questions posées par les participants au débat, la Commission a interrogé RTE pour disposer d'une information précise sur la ligne existante (nombre de bâtiments d'exploitation, d'habitations, demandes de riverains, indemnisations, conséquences de la tempête de 1999...). Ce rapport sera soumis au débat contradictoire.

## La réunion thématique sur la santé reportée au 11 Janvier 2006

"Ligne aériennes THT : effets sanitaires et santé humaine", la Commission mesure l'importance de ce thème placé au cœur du débat. Afin de s'assurer de la présence des experts invités à apporter leur éclairage scientifique, elle a choisi d'en reporter la programmation en raison de la tenue, début décembre, de trois congrès réunissant les meilleurs spécialistes des effets sur la santé de l'exposition aux champs magnétiques. Ainsi, le public et les intervenants qui participeront à la réunion du 11 janvier bénéficieront des derniers enseignements de ces colloques de portée internationale.

## Un groupe de travail pluraliste sur les choix énergétiques et le transport d'électricité

Depuis le 6 décembre dernier, les deux CPDP associant à cette réflexion commune, la DIDEME, l'ADEME, la DRIRE, le Conseil régional de Bretagne et plusieurs experts indépendants.

## Les chiffres clés du débat

1 800 participants aux cinq premières réunions

16 cahiers d'acteurs publiés,  
3 en préparation et 3 annoncés

600 questions posées par écrit  
(réunions, cartes de correspondance, site internet)

1 000 demandes de documentation  
et d'abonnement gratuit au journal du débat

5 000 visites sur le site Internet depuis septembre  
(77 par jour au mois de novembre)

Je souhaite recevoir gratuitement :  les numéros du journal du débat  
 le dossier du maître d'ouvrage  
 les cahiers d'acteurs

Question à la Commission Particulière du Débat Public : .....

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. ....

www.debatpublic-thtcotentin-maine.org

Posez vos questions  
et demandez les documents  
d'information  
du débat public  
THT Cotentin - Maine  
que vous recevrez gratuitement  
en envoyant  
cette carte de correspondance  
pré-affranchie.



## Un débat public ouvert à tous

Pour apporter une information complète, la Commission met à disposition des cahiers d'acteur, le dossier du maître d'ouvrage avec sa synthèse et le journal du débat. Le site Internet donne accès à l'ensemble des documents mais aussi à des études, aux synthèses des réunions et aux réponses aux questions posées.

Les réunions thématiques font progresser les échanges jusqu'au cœur du débat. Les réunions de proximité décentralisent le débat pour le rendre plus proche du public.

Le site Internet :  
[www.debatpublic-THTcotentin-maine.org](http://www.debatpublic-THTcotentin-maine.org)

### Devenez acteur du débat

**Vous pouvez encore faire parvenir à la Commission Particulière du Débat Public votre contribution écrite pour publication en CAHIER D'ACTEUR.**

**Contactez la Commission Particulière qui vous donnera toutes les modalités utiles.**



### Les membres de la Commission Particulière du Débat Public peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

#### SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Frédéric Aucher**, secrétaire général  
**Valérie Potier**, secrétaire générale adjointe  
**Élise Vasseur**, assistante  
**Ophélie Eudine**, secrétaire

#### CPDP THT Cotentin - Maine

Esplanade de la Gare - Chemin du Halage  
BP 40326 - 50006 Saint-Lô cedex  
tél. 02 33 05 71 40 - Fax 02 33 05 03 68

Courriel : [contact@debatpublic-THTcotentin-maine.org](mailto:contact@debatpublic-THTcotentin-maine.org)



## Les cahiers des acteurs

[www.debatpublic-thtcotentin-maine.org/docs/pdf/contributions/](http://www.debatpublic-thtcotentin-maine.org/docs/pdf/contributions/)

- la Chambre d'Agriculture de la Manche
- le Collectif des Associations Mayennaises (Mayenne surVOLTée)
- la Confédération Paysanne de la Manche
- le Crilan, Réseau "Sortir du Nucléaire", Collectif Régional "l'EPR, non merci, ni ailleurs, ni ici !"
- la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de la Manche
- l'Association Manche Développement, Compagnies Consulaires de la Manche
- l'Association Respecter le Bocage
- les Jeunes Agriculteurs de la Manche
- les Verts de la Mayenne
- la Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural de la Mayenne - FD CIVAM
- l'Association Mayenne Nature Environnement
- les associations Agir pour l'Environnement, Greenpeace et WWF
- le groupement d'associations 7 vents du Cotentin, Ciele et le Comité de liaison des énergies renouvelables
- l'association Nationale Animaux Sous Tension ANAST Ille-et-Vilaine
- Association de Protection de l'Environnement Genestois - APEGE Mayenne
- Association Le Pylône - Mayenne